



Les formations proposées sur 3 niveaux diplômants sont conçues dans une démarche d'éducation populaire. Elles constituent un lieu d'échange et d'expertise sur les pratiques éducatives professionnelles.

CPJEPS
niveau 3

BPJEPS
Niveau 4

DEJEPS
Niveau 5

CCDACM



Offre de
formation

de Nouvelle-Aquitaine

les francas

L'éducation en mouvement !

L'Union Régionale des Francas de Nouvelle-Aquitaine est à votre écoute pour vous accompagner

CC DACM

Certificat Complémentaire de Direction d'Accueil Collectif de Mineurs

Tarif CCDACM
2026
1417.50€
hors apprentissage

Possibilités de
financement
Des dispositifs en
fonction de votre
situation



Nov. 2025 - Nov. 2027

Date limite
d'inscription
1 mois avant
le début de la
formation

Renseignements, devis, inscriptions

Union Régionale des Francas de Nouvelle-Aquitaine
44-50 boulevard George V - 33000 Bordeaux

Plus d'informations
www.francas-na.fr

Nathalie ROY - référente administrative et handicap
nroy@francas-na.fr - 05 33 89 11 56

Quentin SAUVAUD - Formateur référent

qsauvaud@francas-na.fr - 06 73 38 15 37



Formation en alternance :
Bordeaux (33) du 15/03/2027 au 16/05/2028

Sous réserve d'habilitation des services de l'état



Le certificat complémentaire « direction d'un accueil collectif de mineurs » s'adresse aux titulaires d'un BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS et lui permet d'exercer les fonctions de direction dans les séjours de vacances, les accueils sans hébergement.

Les activités du détenteur du certificat complémentaire « direction d'un accueil collectif de mineurs » se déploient autour de l'élaboration du projet définissant les conditions de mise en œuvre du projet éducatif de l'organisateur, communément dénommé projet pédagogique et sa mise en œuvre.

Dans la gestion du suivi de la vie quotidienne, il assure la sécurité physique et morale des participants (enfants et adultes) dans la vie quotidienne et des activités.

Il développe et fait développer des pratiques favorisant le vivre-ensemble et la citoyenneté dans la vie quotidienne, les pratiques numériques raisonnées et les activités de l'accueil collectif de mineurs(ACM).

Compétences attestées

- Organiser et évaluer les activités d'un accueil collectif de mineurs
- Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs
- Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs

RS5737 MINISTERE DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES ET
PARALYMPIQUES
Enregistrement le 16/12/2021



Direction
ACM

105 heures en centre de formation
3 regroupements de 5 jours
De 8 à 20 stagiaires
300 heures minimum en structure
d'alternance pédagogique

+ Individualisation des parcours

+ La formation est assurée par une équipe pédagogique professionnelle et expérimentée.

Exigences préalables à l'entrée en formation

- Ne pas faire l'objet d'une interdiction d'encadrement de mineurs.
 - Etre titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme (PSC1, SST ...).
- ET
- Le certificat complémentaire « direction d'un accueil collectif de mineurs » est accessible aux titulaires d'un BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS ou aux candidats admis en formation aux dits diplômes.